

CACES R482 engins de chantier catégorie A engins compacts - Initial

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 2103692F — Mise à jour : 23 juillet 2025

Organisme responsable : AFTRAL VANNES

Contenu

Objectifs

Conduire et utiliser un engin de chantier en sécurité pour le conducteur et les personnes de l'environnement requiert les compétences suivantes, aussi bien théoriques (de 1 à 7) que pratiques (de 8 à 10).

S'y ajoutent des compétences spécifiques pour l'utilisation d'une télécommande (11) ou le chargement / déchargement sur porte-engins (12), selon les catégories et options retenues par le candidat :

- 1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, du chef de manoeuvre, ..).
- 2. Connaître la technologie des engins utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité et de protection,
- 3. Identifier les différents types d'engins, leurs caractéristiques et leurs capacités.
- 4. Connaître et comprendre les règles de circulations applicables aux engins de chantier
- 5. Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des engins, aussi bien liés au fonctionnement qu'à la conduite de ceux-ci, ainsi qu'aux opérations de levage, de transport ou de chargement qu'ils effectuent.
- 6. Savoir exploiter les engins et maîtriser les principaux risques (poste de conduite, conduite en cas d'incident, dispositifs de sécurité et port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations et des gestes de commandement conventionnels, effets des substances psycho-actives et des appareils électroniques sur la conduite).
- 7. Connaître et effectuer les vérifications d'usage des engins (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).
- 8. Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de l'engin
- 9. Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de l'engin : circulation, transport, chargement/déchargement, stationnement, utilisation en production selon sa destination, stabilité - élingage - adéquation de la charge ; identifier les risques environnants ; vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité ; réaliser la montée/descente de l'engin en sécurité.
- 10. Connaître et effectuer les opérations de stationnement de l'engin en fin de poste (équipements compris), effectuer les opérations d'entretien quotidien et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements.
- 11. En cas de conduite au moyen d'une télécommande, connaître les commandes et les risques liés à son utilisation, effectuer les vérifications des équipements de transmission et exécuter tous les mouvements prévus pour l'engin avec la télécommande.
- 12. Pour les opérations de chargement / déchargement sur porte-engins, connaître et effectuer les vérifications du porte-engin (adéquation, stabilisation, points d'arrimage) et réaliser les opérations de chargement et de déchargement de l'engin.

Programme

Réglementation : connaissances généralesRôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur / du chef de manœuvre / du signaleur / de l'homme-trafficDispositif CACES® : formation, CACES® et autorisation de conduiteDifférents acteurs internes et externes

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée Aucun prérequis	Niveau de sortie Sans niveau spécifique
------------------------------------	--

Liste des certifications

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R482 engins de chantier catégorie A engins compacts

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2039536	Présentiel	Vannes	31/12/2025	30/12/2026

Source : GREF Bretagne #2103692F